

Penmarc'h

Kerontec

3 maisons



© Yves DUVAL



CLÉ EN MAIN



PRESTATIONS
DE QUALITÉ



CADRE DE VIE
AGRÉABLE



ACCOMPAGNEMENT
PERSONNALISÉ

Envie de devenir propriétaire en Pays Bigouden Sud ?

À Penmarc'h, Bretagne Ouest Accession vous propose une opportunité d'accession à la propriété avec **3 maisons neuves T4 et T5, à partir de 241 400 €**. Implanté dans un environnement résidentiel calme, ce programme à taille humaine combine confort, qualité architecturale et cadre de vie privilégié.

Renseignements & inscriptions

auprès de nos conseillers habitat
Aurélie Alcantara & Grégory Merda
par téléphone au **02.98.55.70.00**
ou sur le site **www.boaccession.fr**

La location accession, c'est quoi ?

Avec le prêt social location accession (PSLA), vous devenez propriétaire d'un logement neuf en toute sécurité. Il s'agit d'un dispositif simple et sans risque.

LE PRINCIPE

Accéder à la propriété en 2 temps :

Phase 1 - Le logement est loué contre le versement d'une redevance location/acquisition pendant 3 ans maximum.

Phase 2 - Le logement est acheté en levant l'option d'achat. Le prix de cession du logement correspond au prix fixé dans le contrat de location-accession minoré à chaque date anniversaire de 1%. L'épargne constituée lors de la phase locative participe à l'apport personnel.

LES AVANTAGES

- TVA à taux réduit,
- Exonération de taxe foncière pendant 15 ans,
- Frais de notaire réduits,
- Livraison « Clés en main »
- Accession à la propriété sécurisée : garantie de relogement et garantie de rachat.

Plan de masse



2 formules d'acquisition possibles

ACQUISITION EN LOCATION-ACCESSION

	Redevance mensuelle (en €)*	Prix d'achat (en €) au bout de**		
		1 an	2 ans	3 ans
Prix à partir de				
Type 4 N°1,3	1 100	253 800	247 600	241 400
Type 5 N°2	1 200	273 600	267 200	260 800

ACQUISITION IMMÉDIATE

Type 4 (lot 1 et 3) : à partir de 301 735 €***

Type 5 (lot 2) : à partir de 324 483 €***

* dont 300 € d'épargne remboursable en cas de non levée d'option

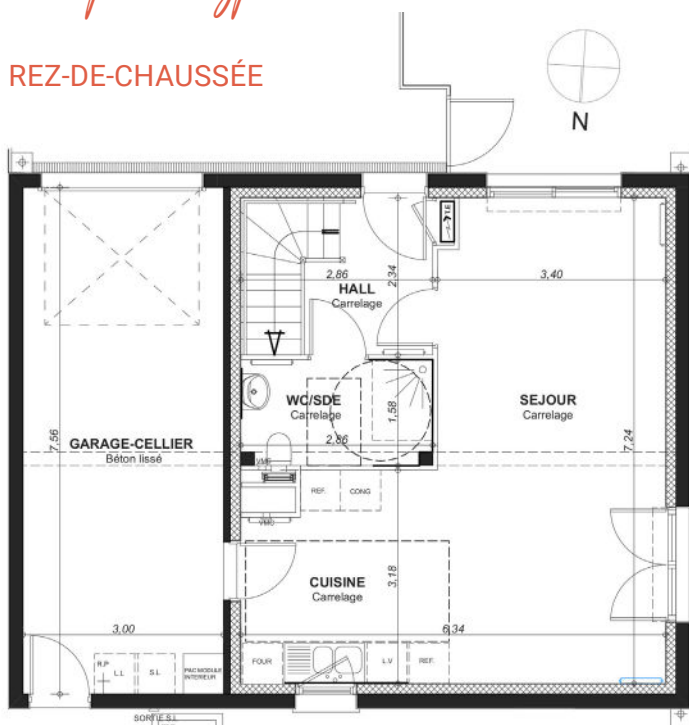
** plus frais réduits d'acte de vente

*** plus frais d'acquisition

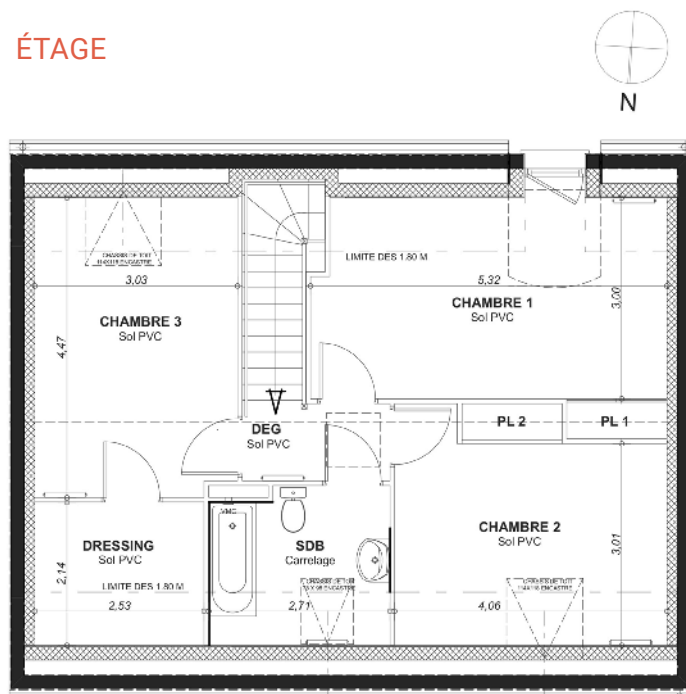
NB : Le statut coopératif de BRETAGNE OUEST ACCESSION implique l'adhésion du locataire-accédant à la Société anonyme coopérative, et la souscription d'une part sociale de 20 €.

Exemple de type 4

REZ-DE-CHAUSSÉE



ÉTAGE



BRETAGNE OUEST ACCESSION

85 rue de Kergestin
CS 23005 - 29334 Quimper cedex

Filiale de  **OPAC**
DE QUIMPER-CORNOUAILLE

Document non contractuel